

Conditions générales de vente

Notre restaurant est fermé le dimanche soir, le lundi toute la journée et le mercredi midi.

Ces conditions sont applicables à toutes ventes conclues par Internet avec l'Hostellerie des Gorges de Pennafort. De ce fait, le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et s'engage à les respecter.

Ces conditions de vente sont modifiables à tout moment, et les conditions applicables seront celles en vigueur à la date où la réservation sera effectuée.

Le site web www.hostellerie-pennafort.com est édité par la SARL Hostellerie des Gorges de Pennafort, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le N° RC 90 B 318 (siret : 380 280 073 00012) dont le siège social est Gorges de Pennafort 8660 RD 25, 83830 Callas, et dont le n° de TVA intracommunautaire est FR83 483 802 800 73.

ARTICLE 1- LES TARIFS

Les tarifs indiqués sont en €uro et TTC, et tiennent compte de la TVA applicable au jour de la réservation. Tout changement du taux applicable, ou toute modification ou instauration de nouvelles taxes légales instaurées par les autorités compétentes, sera répercuté automatiquement sur les prix indiqués à la date de facturation.

Les tarifs s'entendent par chambre pour le nombre de personnes indiqué et selon la période sélectionnée et n'incluent pas les prestations (sauf mention contraire)

La taxe de séjour, de 1.10€ par jour et par personne (de plus de 12 ans) n'est pas incluse dans le prix affiché et doit être réglée directement sur place.

Certaines prestations peuvent faire l'objet d'un supplément et être soumises à d'éventuelles modifications sans préavis, n'engageant en aucun cas la responsabilité de l'hôtel.

Aucun séjour réservé avant la mise en place d'une éventuelle offre promotionnelle ne fera l'objet de remboursement, même partiel.

ARTICLE 2- RESERVATIONS ET MOYENS DE PAIEMENT

Les réservations sont effectuables sur les sites <http://www.hostellerie-pennafort.com/fr/index.php> , <https://www.hotel-dispo.com> , par téléphone, par e-mail ou par courrier.

La réservation ne sera effective que si cette dernière est garantie par le client, soit en communiquant un numéro de carte de crédit avec date de validité ou par versement d'arrhes, et après réception d'une confirmation de réservation détaillée.

Le règlement de l'ensemble des prestations se fera directement auprès de l'hôtel (exceptions faites pour les réservations prépayées au moment de la réservation).

L'hôtel se réserve le droit de refuser toute réservation dans le cas où le numéro de carte de crédit serait incorrect ou la réservation incomplète.

Les réservations quelle que soient leurs origines seront payables en €uro uniquement.

L'Hostellerie des Gorges de Pennafort accepte les cartes de crédit suivantes : Visa, Mastercard et American Express, et possède un système de réservations sécurisée (SSL) qui protège et crypte toutes les données sensibles transmises à la réservation afin d'empêcher toute divulgation à un tiers.

Lors de l'enregistrement de la réservation, une autorisation de débit de la carte de crédit sera effectuée. Ceci sera fait à titre informatif, et ne sera en aucun cas un débit du compte sauf dans les cas suivants (à voir avec le Chef) :

- Offre promotionnelle « non annulable- non remboursable ».
- Si la date de validité de la carte de crédit est antérieure à la date d'arrivée.
- Si la date d'arrivée est supérieure à 89 jours par rapport à la date de réservation.

Le client est le seul responsable de son choix des services et de leur adéquation à ses besoins, de telle sorte que la responsabilité de l'Hostellerie des Gorges de Pennafort ne peut être recherchée à cet égard.

ARTICLE 3-FORCE MAJEURE

On entend par force majeure tout événement extérieur aux parties présentant un caractère à la fois imprévisible et insurmontable qui empêche le client dans la réalisation du voyage, d'exécuter tout ou partie des obligations prévues par le contrat. Il en sera notamment ainsi en matière de grève de moyens de transport, du personnel hôtelier, d'émeutes gouvernementales ou publiques.

ARTICLE 4- MODIFICATION ET ANNULATION DE SEJOUR

Toute modification ou annulation de réservation devra faire l'objet d'une demande par email à info@hostellerie-pennafort.com ou par téléphone au 04 94 76 66 51.

La demande ne deviendra effective qu'au moment où l'Hostellerie des Gorges de Pennafort aura confirmé son acceptation par écrit.

En cas de modification ou d'annulation de séjour, les conditions suivantes s'appliquent (sauf cas de force majeure) :

- Pour toute demande effectuée 72 heures avant la date d'arrivée prévue, 30 € de frais de dossier vous seront facturés.
- Pour toute demande effectuée à moins de 72 heures de la date d'arrivée prévue, le montant de la première nuitée vous sera facturé.
- En cas de non présentation à la date d'arrivée prévue, votre carte de crédit sera débitée du montant de la première nuit.
- Tout séjour commencé est entièrement dû.

Pour les réservations effectuées via le site internet de nos partenaires, l'annulation devra s'effectuer via ce site. Les conditions d'annulation qui s'appliquent sont alors propres au partenaire et peuvent donc être différentes de celles de l'Hostellerie des Gorges de Pennafort.

En cas de prolongation de séjour, le client devra en avvertir la réception de l'hôtel à 10h00 au plus tard le jour du départ prévu, afin de connaître les disponibilités.

ARTICLE 5- L'HOTEL ET LES PRESTATIONS

Nos amis les animaux ne sont acceptés avec un supplément de 20 €

Les chambres sont disponibles à partir de 15h00 et doivent être libérées pour 12h00 le jour du départ. Un supplément pourra être facturé en cas de non-respect de l'heure maximale de départ. En cas d'arrivée après 20h00, la réception devra être prévenue.

Le client accepte et s'engage à utiliser la chambre en bon père de famille. Aussi tout comportement contraire aux bonnes mœurs et à l'ordre public amènera l'hôtelier à demander au client de quitter l'établissement sans aucune indemnité et ou sans aucun remboursement si un règlement a déjà été effectué.

ARTICLE 6-DELOGEMENT

En cas de non disponibilité de l'Hostellerie des Gorges de Pennafort ou en cas de force majeure, ce dernier se réserve la possibilité de faire héberger totalement ou partiellement le client dans un hôtel de catégorie équivalente ou supérieure, proposant des prestations de même nature. Le transfert sera alors à la charge de l'hôtelier qui ne pourra être recherché en paiement d'une quelconque indemnité supplémentaire.

ARTICLE 7- RECLAMATIONS

Toute réclamation doit être adressée à l'Hostellerie des Gorges de Pennafort par lettre recommandée A/R, et ce dans un délai de 15 jours suivant le départ du séjour faisant l'objet de la dite réclamation. Passé ce délai, aucune réclamation ne pourra être prise en compte.

ARTICLE 8- INFORMATIQUE ET LIBERTE

En application de la loi 78-17, dite informatique et libertés, les clients sont avertis que leur réservation fait l'objet d'un traitement nominatif informatisé. Les utilisateurs disposent d'un droit d'accès et de rectification des données saisies, qui s'exerce auprès du siège social : SARL Hostellerie des Gorges de Pennafort, RD 25, 83830 CALLAS. Il est précisé que ces informations ne sont pas communiquées à des tiers.

L'Hostellerie des Gorges de Pennafort propose un accès internet en wifi. Le client utilisateur s'engage à ce que les ressources informatiques mises à sa disposition ne soit en aucune manière utilisées à des fins de reproduction, de représentation, de mise à disposition ou de communication au public d'œuvres ou d'objets protégés par un droit d'auteur, par un droit voisin tels que des textes, images photographies, œuvres musicales audiovisuelles, logiciels et jeux vidéo, sans l'autorisation des titulaires des droits prévus aux livre I et II du code de la propriété intellectuelle lorsque cette autorisation est requise.

ARTICLE 9- RESPONSABILITES

L'hôtel décline toute responsabilité en cas de vol, perte, dégradation des effets appartenant aux clients durant leur séjour.

Le client sera tenu pour responsable de tout dommage, de toute dégradation, de tout acte de vandalisme qui pourrait survenir du fait de l'occupation des locaux et/ou du fait des participants et/ou du personnel dont il a la charge, tant aux biens mobiliers, de décoration et immobiliers appartenant ou non à l'hôtel. De ce fait, l'Hostellerie des Gorges de Pennafort peut donc demander au client de quitter l'établissement sans aucune indemnité et sans aucun remboursement du séjour en cours, et de rembourser les dommages causés par ces actes, à savoir la somme nécessaire aux travaux de remise en état ainsi que tous frais en découlant (pertes d'exploitations dues à l'immobilisation de la chambre etc.) .

Art.10- LOI APPLICABLE

Les présentes Conditions générales de vente sont régies par la loi française. Il en est ainsi pour les règles de fond comme pour les règles de forme. Les litiges relèveront de la compétence exclusive des juridictions françaises.